

Glossaire E-tempora

Mise à jour de la version

Version: 2025/4

Date de publication: 27/11/2025

Date de mise en production: 01/01/2026

Liste des modifications

Page de garde

Page de garde

Introduction

Introduction

Glossaire

- 00109 - NUMÉRO PPL
- 00765 - NATURE DU TRAVAIL ET RAISON
- 00849 - INDICATEUR D'ORIGINE DE LA COMMUNICATION
- 90017 - Personne physique
 - 00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS
- 90022 - Adresse
 - 00517 - RUE
 - 00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE
 - 00519 - BOÎTE AUX LETTRES
 - 00520 - CODE POSTAL
 - 00522 - COMMUNE
 - 00523 - CODE PAYS
- 90067 - Lien déclaration employeur
 - 00011 - NUMÉRO ONSS
 - 00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE
- 90093 - Expéditeur
 - 00517 - RUE
 - 00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE
 - 00519 - BOÎTE AUX LETTRES
 - 00520 - CODE POSTAL
 - 00522 - COMMUNE
 - 00523 - CODE PAYS
 - 00776 - DÉNOMINATION
- 90107 - Entreprise utilisatrice
 - 00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS
 - 00046 - NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE
 - 00131 - NUMÉRO D'ENTREPRISE UTILISATRICE
 - 00153 - DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE
 - 01185 - NUMÉRO DE TVA
 - 01254 - NOMBRE DE CONTRATS JOURNALIERS SUCCESSIFS
- 90258 - Communication
 - 00637 - ADRESSE E-MAIL
 - 00678 - NUMÉRO DE FAX
- 90269 - Période de chômage temporaire
 - 00199 - DATE DE DÉBUT DE CHÔMAGE TEMPORAIRE
 - 00754 - DATE DE FIN DE CHÔMAGE TEMPORAIRE
- 90271 - Chômage temporaire causes économiques
 - 00046 - NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE
 - 00762 - NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE
- 90272 - Chômage temporaire intempéries
 - 01313 - NATURE DU TRAVAIL
 - 01314 - DESCRIPTION DES COMPLICATIONS ENGENDRÉES
- 90273 - Chômage temporaire accident technique
 - 01314 - DESCRIPTION DES COMPLICATIONS ENGENDRÉES
- 90274 - Chômage temporaire force majeure
 - 01314 - DESCRIPTION DES COMPLICATIONS ENGENDRÉES
- 90275 - Chômage effectif
 - 00046 - NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE
 - 00762 - NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE
- 90488 - Adresse du site
 - 00517 - RUE
 - 00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE
 - 00519 - BOÎTE AUX LETTRES
 - 00520 - CODE POSTAL
 - 00522 - COMMUNE
 - 00523 - CODE PAYS
- 90568 - Chômage temporaire action sociale
 - 00046 - NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE
 - 00762 - NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE
- 90570 - Information sur la raison du chômage
 - 01218 - DÉTAILS DE L'ACTION SOCIALE
- 90638 - Identification du siège d'exploitation
 - 00042 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
- 90639 - Point de repère

Liste des modifications

00925 - COMPLÉMENT D'ADRESSE
90641 - Représentant en Belgique
00776 - DÉNOMINATION

Annexe

5 - Liste des codes pays
11 - Identification du formulaire

Bloc fonctionnel

90017 - Personne physique
90022 - Adresse
90059 - Formulaire
90067 - Lien déclaration employeur
90107 - Entreprise utilisatrice
90168 - Lien déclaration employeur PPL
90257 - Coordonnées de la personne de contact
90258 - Communication
90272 - Chômage temporaire intempéries
90273 - Chômage temporaire accident technique
90274 - Chômage temporaire force majeure
90276 - Période de chômage temporaire individuel
90343 - Bureau d'interim
90488 - Adresse du site
90492 - Siège d'exploitation
90638 - Identification du siège d'exploitation
90639 - Point de repère
90641 - Représentant en Belgique

E-tempora - Introduction

Version: 2025/4

Date de publication:

27/11/2025

L'introduction est modifiée

Contenu de l'introduction: 

La modélisation des données : généralités

La mise en place d'un système d'information automatisé nécessite deux phases préparatoires :

- [1] Conception logique (analyse des données) : on analyse les informations qui seront représentées et intégrées dans la base de données. Cette analyse doit permettre de définir **un modèle conceptuel** des données.
- [2] Conception physique (implémentation du modèle) : on choisit un système opérationnel de base de données et on traduit le modèle conceptuel en un modèle opérationnel.

Le modèle conceptuel (dont le plus utilisé actuellement est le modèle entité/relation) est une représentation graphique et synthétique du résultat de l'analyse des données. Ce modèle structure les relations entre les différentes entités (ex. travailleur et employeur) et les attributs de chaque entité (ex. nom, prénom, ...). Il permet ainsi de représenter le schéma de la base de données et son domaine de définition (valeurs admises, contraintes d'intégrité, ...). Le modèle conceptuel est une aide indispensable à la constitution d'une base de données efficiente.

Lorsqu'on réalise une analyse conceptuelle de données, on doit tout d'abord se choisir une méthodologie. Cette méthodologie doit permettre d'étudier le système d'information de manière à en extraire :

- les entités (ou appelées également "record", "segment", "objet", ...)
- les attributs (ou appelés également "données", "champ", "item", "élément", "variable", ...)
- les relations entre les entités (ou appelées également "set", "chaîne", "relationship", ...)

Pour bien comprendre et lire un diagramme "entité-relation", qui est la représentation graphique du résultat de l'analyse des données, nous proposons tout d'abord de définir certains concepts de base. Ensuite, nous exposerons le mode de représentation graphique qui sera utilisé.

1. les concepts de base

Ce qu'il est indispensable de savoir peut se résumer en 7 points :

1. **Un ensemble de données est composé de données élémentaires** reliées entre elles. Si une donnée est construite à partir d'autres données, on parle de **données de groupe ou structure de données**. D'autres données ne peuvent être scindées sans perdre leur signification, on parle alors de **données élémentaires**. Une donnée élémentaire peut apparaître dans plusieurs groupes de données (dans plusieurs structures de données).

Exemple : donnée élémentaire : "rue", "code postal", ...

structure de donnée : "adresse" (car composée de "rue", "numéro", ...)

2. **Une entité contient des données appartenant à un même ensemble logique.**

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" contient des données telles que nom, prénom, adresse, L'entité "EMPLOYEUR", contient des données telles que numéro ONSS, dénomination, adresse,

3. **Les attributs sont des données qui caractérisent une entité.** Chaque entité se compose d'un identifiant (ou clé primaire) et de 1 ou plusieurs attributs. Dans une base de données, une entité est un type d'enregistrement de la base de données tandis que l'attribut est une des composantes de l'entité.

4. Les **données-clé (ou identifiants)** sont des données ou groupes de données permettant d'identifier de manière unique une occurrence d'une entité.

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme donnée-clé le numéro national et comme occurrence 999999999-99.

5. **Un attribut peut prendre une ou plusieurs valeurs** ou groupes de valeurs : la combinaison des valeurs attribuées aux attributs d'une entité constitue les **occurrences de l'entité**. En général, chaque entité possède plusieurs occurrences.

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme attributs : Numéro national, Nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, profession,etc. Pour un enregistrement particulier, l'occurrence sera 999999999-99, Dupond, Jean, 99/99/99, Bruxelles, Belge, informaticien, Dans le tableau ci-dessous, la 1ère ligne donne les attributs de l'entité Personne Physique et les lignes suivantes les occurrences, càd les valeurs qui s'y rapportent.

NISS	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Profession
999999999-99	Dupond	Jean	99/99/99	Bruxelles	Belge	Informaticien
888888888-88	Durand	Jules	88/88/88	Paris	Français	Technicien

6. **Une dépendance fonctionnelle constitue le lien qui permet d'unir diverses données au sein d'une même entité.** Pour chaque donnée d'un document, on se pose la question suivante : "Y-a-t-il un lien direct entre la donnée examinée et la clé?" Si la réponse est "OUI", on peut dire qu'il y a une dépendance fonctionnelle entre la donnée et la clé.

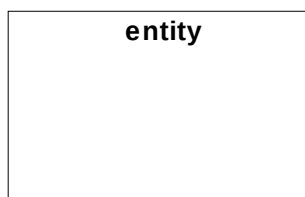
Exemples : donnée de groupe ou structure de donnée = "Adresse"
donnée élémentaire = nom de la rue, code postal, ...
donnée-clé = numéro national

7. **Des entités peuvent présenter des relations réciproques.** Il existe donc dans un système d'information des relations entre entités et les relations significatives devront être exprimées.

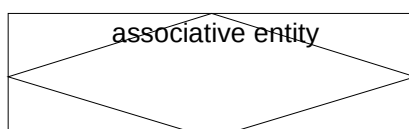
2. Le diagramme entité-relation

Pour comprendre et lire un diagramme (et dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, le modèle "entité-relation"), il faut tout d'abord connaître les symboles qui sont utilisés:

1. L' "Entity" représente un ensemble de choses, de données dont les occurrences jouent un rôle pertinent dans le système d'information. Comme certaines entités sont particulières, on a prévu de les représenter différemment. Ainsi, la "simple" entité est représentée par un rectangle:



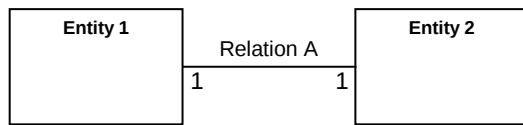
2. L' "Associative entity" qui est une entité particulière car elle indique qu'il existe un groupe d'associations (du monde réel) entre les entités :



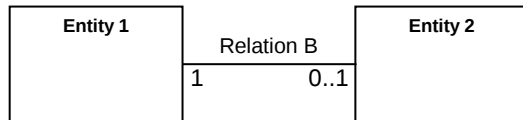
3. Une "simple" association entre deux entités peut être représentée avec une flèche, comme présentée ci-dessous. On utilise l' "associate entity" (voir ci-avant) lorsqu'on veut associer des attributs à la relation ou encore lorsque la relation agit comme une entité dans d'autres relations.

1 1..*

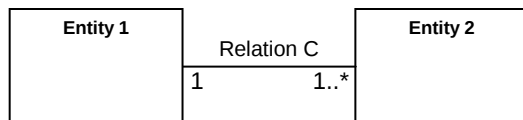
Comme expliqué plus haut, nous avons différents types de relations entre les entités. Ces relations devront donc être représentées par des flèches différentes. Elles sont les suivantes :



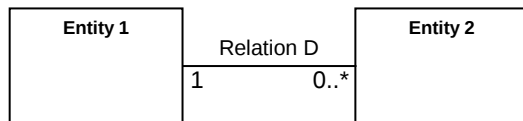
Relation A : l'entity 1 est associée à UNE et SEULEMENT UNE entity 2 (relation 1 à 1)



Relation B : l'entity 1 est associée à ZERO ou UNE entity 2 (relation 1 à 1 ou pas d'association)

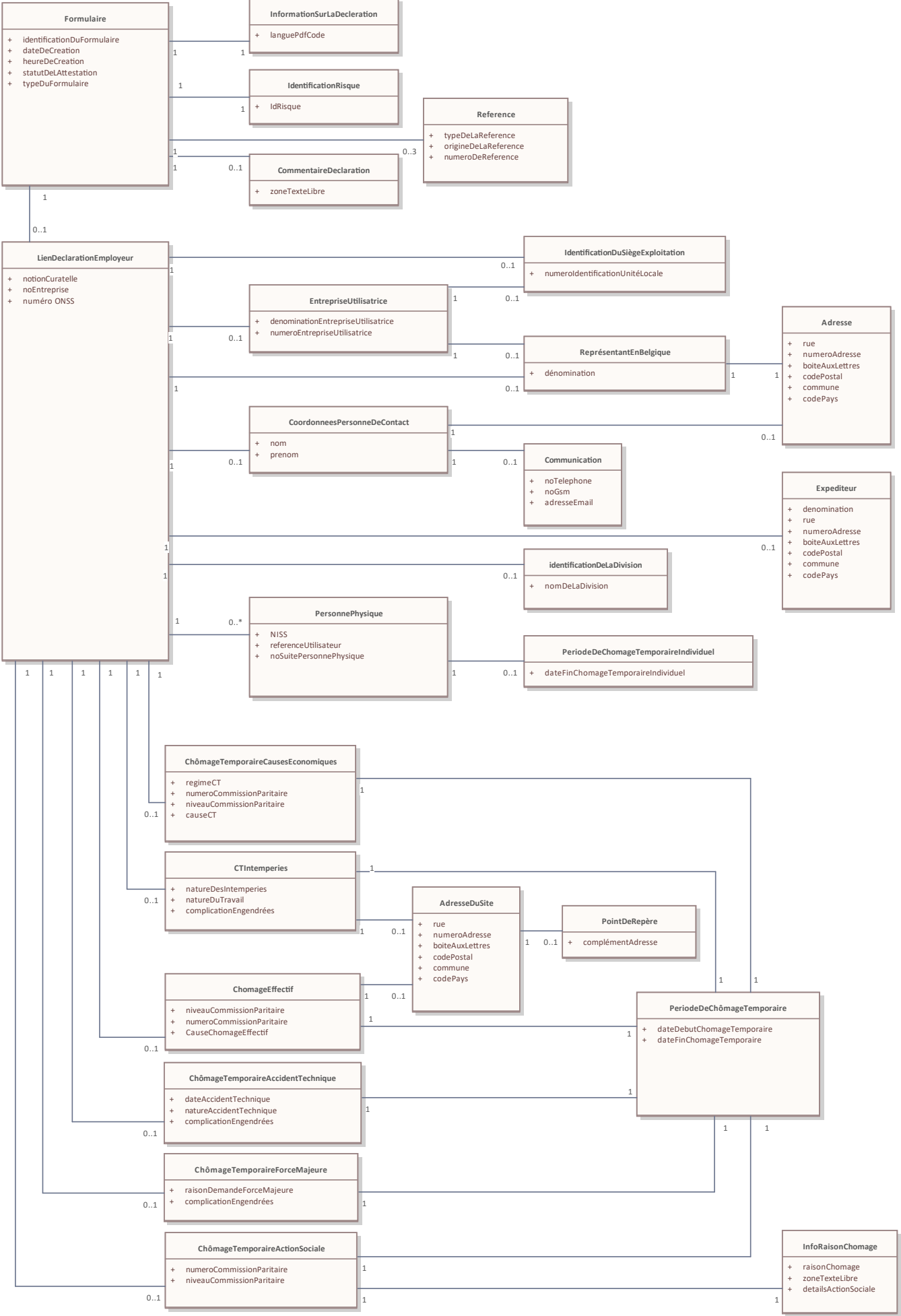


Relation C : l'entity 1 est associée à UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 1 ou 1 à n)



Relation D : l'entity 1 est associée à ZERO, UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 0 ou 1 à 1 ou 1 à n)

Communication de chômage temporaire (e-Tempora) - aperçu de la structure du message structuré.
Pour plus d'informations concernant les blocs et le zones vous pouvez consulter le glossaire.



NUMERO DE ZONE: 00109	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO PPL
(Label XML : NOSSLPARegistrationNbr)

(Zone supprimée)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL:

	Code(s):
	Label(s) xml:
DESCRIPTION:	Toute administration locale ou provinciale qui occupe du personnel doit être inscrite à l'ONSS.
DOMAINE DE DEFINITION:	Nombre entier et élément de [00000197;99999926]. Si le numéro unique d'entreprise est connu (zone 00014 différente de zéro), le numéro PPL peut être mis à la valeur zéro.
REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Numérique
LONGUEUR:	8
PRESENCE:	Indispensable
FORMAT:	0 ou NNNNNNCC · NNNNNN est le numéro · CC est le numéro de contrôle.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
	Intitulé anomalie	
	Non présent	00109-001 B
	Non numérique	00109-002 B
	Nombre de contrôle invalide	00109-004 B
	Pas dans le domaine de définition	00109-008 B
	Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00109-051 B
	Longueur incorrecte	00109-093 B
	Pas ou plus de mandat	00109-155 B

NUMERO DE ZONE: 00765	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NATURE DU TRAVAIL ET RAISON
(Label XML : WorkAndReason)

(Zone supprimée)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL:

Code(s):
Label(s) xml:
Nature du travail et raison pour laquelle l'exécution du travail est impossible.

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 80
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00765-001	B
Invalide	00765-003	B
Longueur incorrecte	00765-093	B

NUMERO DE ZONE: 00849	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

INDICATEUR D'ORIGINE DE LA COMMUNICATION
(Label XML : CommunicationSourceIndicator)

(Zone supprimée)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL:

	Code(s):
	Label(s) xml:
DESCRIPTION:	Zone permettant de spécifier l'origine de la communication
DOMAINE DE DEFINITION:	0 = la communication est effectuée soit par un employeur (ou son représentant) pour un travailleur non intérimaire soit par le bureau d'interim pour un travailleur intérimaire. 1 = la communication est effectuée par l'employeur (ou son représentant) où le travailleur intérimaire effectue ses prestations.

REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Numérique
LONGUEUR:	1
PRESENCE:	Indispensable
FORMAT:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:			
Intitulé anomalie		Code anomalie	Gravité
Non présent		00849-001	B
Non numérique		00849-002	B
Pas dans le domaine de définition		00849-008	B
Longueur incorrecte		00849-093	B

NUMERO DE ZONE: 00024	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS
(Label XML : INSS)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL:

DESCRIPTION:

Personne physique; Entreprise utilisatrice

Code(s): 90017; 90107

Label(s) xml: NaturalPerson; UsingEmployer

Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national ou au registre bis des personnes physiques.

DOMAINE DE DEFINITION:

Un NISS concerné ne peut être déclaré qu'une seule fois.

REFERENCE LEGALE:

La valeur 0 n'est pas permise

TYPE:

Numérique

LONGUEUR:

11

PRESENCE:

Indispensable

FORMAT:

0 ou NNNNNNNNNCC

· NNNNNNNNN est le numéro

· CC est le chiffre de contrôle.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00024-001	B
Non numérique	00024-002	B
Invalide	00024-003	B
Nombre de contrôle invalide	00024-004	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00024-006	B

NUMERO DE ZONE: 00517	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

RUE
(Label XML : Street)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Adresse; Expéditeur; Adresse du site
Code(s): 90022; 90093; 90488
Label(s) xml: Address; Sender; SiteAddress

DESCRIPTION: Voie publique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 42

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00517-001	B
Invalide	00517-003	B
Longueur incorrecte	00517-093	B

NUMERO DE ZONE: 00518	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO DE L'ADRESSE
(Label XML : HouseNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Adresse; Expéditeur; Adresse du site
Code(s): 90022; 90093; 90488
Label(s) xml: Address; Sender; SiteAddress

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Indispensable dans le bloc "Adresse" (90022) et dans le bloc "Expéditeur" (90093).
Obligatoire si dans le bloc "Adresse du site" (90488) et que la zone "Complément d'adresse" (00925) n'est pas présente.

FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00518-001	B
Invalide	00518-003	B
Longueur incorrecte	00518-093	B

NUMERO DE ZONE: 00519	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

BOÎTE AUX LETTRES
(Label XML : PostBox)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Adresse; Expéditeur; Adresse du site
Code(s): 90022; 90093; 90488
Label(s) xml: Address; Sender; SiteAddress

DESCRIPTION: Numéro de boîte aux lettres.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 4
PRESENCE: Facultative
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00519-093	B

NUMERO DE ZONE: 00520	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

CODE POSTAL
(Label XML : ZIPCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Adresse; Expéditeur; Adresse du site
Code(s): 90022; 90093; 90488
Label(s) xml: Address; Sender; SiteAddress

DESCRIPTION: Numéro postal d'une commune.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: S'il s'agit d'un code postal belge, la valeur doit référer à un des codes repris dans l'annexe 23.

Le code postal du bloc "Adresse du site" (90488) doit être maximum de 5 caractères si le code pays correspond à la France.

Si la déclaration concerne une modification ou une annulation (00110 - Statut de l'attestation), le code postal du siège d'exploitation (90638) doit être le même que dans la déclaration originale.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00520-001	B
Invalide	00520-003	B
Pas dans le domaine de définition	00520-008	B
Longueur incorrecte	00520-093	B

NUMERO DE ZONE: 00522	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

COMMUNE
(Label XML : City)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Adresse; Expéditeur; Adresse du site
Code(s): 90022; 90093; 90488
Label(s) xml: Address; Sender; SiteAddress

DESCRIPTION: Nom d'une commune.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: S'il s'agit d'une commune belge, la valeur doit référer à un des noms qui correspondent en annexe 23 au code postal indiqué dans la zone 00520 (code postal).

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 40
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:			
Intitulé anomalie		Code anomalie	Gravité
Non présent		00522-001	B
Invalide		00522-003	B
Longueur incorrecte		00522-093	B
Incompatibilité code postal - commune		00522-160	B

NUMERO DE ZONE: 00523	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

CODE PAYS
(Label XML : Country)

BLOC FONCTIONNEL: Adresse; Adresse du site; Expéditeur
Code(s): 90022; 90488; 90093
Label(s) xml: Address; SiteAddress; Sender

"Description" est modifiée:
DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.

Le code '150' (Belgique) est obligatoire si la zone se trouve dans le bloc "Adresse" (90022) sous le bloc "Représentant en Belgique" (90641) et dans le bloc "Expéditeur" (90093).
DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 5

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00523-002	B
Pas dans le domaine de définition	00523-008	B
Longueur incorrecte	00523-093	B

NUMERO DE ZONE: 00011	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO ONSS
(Label XML : NOSSRegistrationNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Lien déclaration employeur
Code(s): 90067
Label(s) xml: EmployerDeclarationLink

DESCRIPTION: Chaque employeur, qu'il soit une personne physique, un groupement de personnes physiques ou une personne morale, qui occupe du personnel soumis à la loi du 27 juin 1969, doit être inscrit à l'ONSS. Il s'agit d'un numéro ONSS définitif.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [100006;199999934] pour les numéros définitifs.
Si le numéro unique d'entreprise est connu (zone 00014 différent de zéro), le numéro ONSS peut être mis à la valeur zéro.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 9

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: 0 ou NNNNNNNCC
. NNNNNNN est le numéro
. CC est le numéro de contrôle.

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00011-001	B
Non numérique	00011-002	B
Nombre de contrôle invalide	00011-004	B
Pas dans le domaine de définition	00011-008	B
Numéro ONSS/PPL erroné	00011-041	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00011-051	B
Longueur incorrecte	00011-093	B
Pas ou plus de mandat	00011-155	B

NUMERO DE ZONE: 00014	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO D'ENTREPRISE
(Label XML : CompanyID)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Lien déclaration employeur
Code(s): 90067
Label(s) xml: EmployerDeclarationLink
DESCRIPTION: Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 10 chiffres dont :
les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre égal à zéro ou 1;
les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle.
Si le numéro d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.
Le numéro d'entreprise dans le bloc "Entreprise utilisatrice" (90107) doit être différent du numéro d'entreprise dans le bloc "Lien déclaration employeur" (90067)
REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 10

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00014-001	B
Non numérique	00014-002	B
Invalide	00014-003	B
Nombre de contrôle invalide	00014-004	B
Pas ou plus de mandat	00014-155	B
Pas dans le domaine de définition	00014-008	B
Non repris au répertoire	00014-235	NP
Incompatibilité avec le répertoire	00014-022	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00014-051	B
Incompatibilité employeur	00014-451	B

NUMERO DE ZONE: 00776	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DÉNOMINATION
(Label XML : Denomination)

"Bloc fonctionnel" est modifié:
BLOC FONCTIONNEL: Expéditeur; Représentant en Belgique
Code(s): 90093; 90641
Label(s) xml: Sender; BelgianRepresentative

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 96

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00776-001	B
Longueur incorrecte	00776-093	B

NUMERO DE ZONE: 00046	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE
(Label XML : JointCommissionNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL:

Chômage temporaire causes économiques; Chômage effectif; Chômage temporaire action sociale; Entreprise utilisatrice

Code(s): 90271; 90275; 90568; 90107

Label(s) xml: TempUnempEconomical; EffectiveUnemployment; TempUnempSocialAction; UsingEmployer

Numéro de commission paritaire dont relève le travailleur dans le cadre de l'occupation déclarée ou au moment du premier octroi d'indemnités complémentaires.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION:

- CCC : Les commissions paritaires ; suite de 3 chiffres, cadrée à gauche.

- CCC.CC : Les sous-commissions paritaires ; suite de 3 chiffres suivie d'un point et de 2 chiffres, cadrée à gauche.

- CCC.CC.CC : Les sous-sous-commissions paritaires ; suite de 3 chiffres suivie d'un point et de 2 chiffres puis d'un point et de 2 chiffres.

- Si le travailleur ne ressort d'aucune commission paritaire, sous-commission paritaire ou sous-sous-commission paritaire, la valeur à remplir est 999.

Voir annexe 26 - Liste des commissions paritaires.

La sous-sous-commission paritaire ne peut pas être remplie, seulement CCC et CCC.CC admis.

Si la communication concerne une administration provinciale ou locale, la commission paritaire doit être égale à 999.

Si l'identification du risque (00430) est 001 ou 005 et que le travailleur est un intérimaire (bloc "Entreprise utilisatrice" (90107) présent), alors la commission paritaire doit être celle de l'entreprise utilisatrice.

REFERENCE LEGALE:

TYPE:

LONGUEUR:

Alphanumérique

9

"Présence" est modifiée:

PRESENCE:

Indispensable si la zone se trouve dans le bloc "Chômage temporaire causes économiques" (90271) ou dans le bloc "Chômage temporaire action sociale" (90568).

Obligatoire si la zone "RAISON DE CHÔMAGE EFFECTIF" (01036) est égale à "60" dans le bloc "Chômage effectif" (90275).

Interdit si la zone "RAISON DE CHÔMAGE EFFECTIF" (01036) est différente de "60" dans le bloc "Chômage effectif" (90275).

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

CCC ou CCC.CC ou CCC.CC.CC

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00046-001	B
Invalide	00046-003	B
Pas dans le domaine de définition	00046-008	B
Interdit	00046-005	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00046-035	B

NUMERO DE ZONE: 00131	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO D'ENTREPRISE UTILISATRICE
(Label XML : UsingEmployerCompanyID)

BLOC FONCTIONNEL: Entreprise utilisatrice
Code(s): 90107
Label(s) xml: UsingEmployer

DESCRIPTION: Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

DOMAINE DE DEFINITION:

Nombre de 10 chiffres dont :
les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre égal à zéro ou 1
les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle.
Si le numéro d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.
La valeur '0' n'est pas permise dans ce scénario.
Le numéro d'entreprise dans le bloc "Entreprise utilisatrice" (90107) doit être différent du numéro d'entreprise dans le bloc "Lien déclaration employeur" (90067)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00131-001	B
Non numérique	00131-002	B
Invalide	00131-003	B
Pas dans le domaine de définition	00131-008	B
Nombre de contrôle invalide	00131-004	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00131-051	B
Incompatibilité employeur	00131-451	B

NUMERO DE ZONE: 00153	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE
(Label XML : UsingEmployerName)

BLOC FONCTIONNEL: Entreprise utilisatrice
 Code(s): 90107
 Label(s) xml: UsingEmployer

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 96
PRESENCE: Interdit
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00153-093	B
Interdit	00153-005	B

NUMERO DE ZONE: 01185	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO DE TVA
(Label XML : VATNbr)

BLOC FONCTIONNEL:	Entreprise utilisatrice Code(s): 90107 Label(s) xml: UsingEmployer
DESCRIPTION:	Numéro TVA qui identifie de manière unique une entreprise.
DOMAINE DE DEFINITION:	Les positions 1 et 2 correspondent au préfixe du pays d'établissement de l'entreprise. Les positions de 3 à 30 sont composées de chiffres et/ou de lettres. Il est à noter que la structure d'un numéro de TVA intracommunautaire est différente pour chaque pays membre de l'UE.
REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Alphanumérique
LONGUEUR:	30
PRESENCE:	Interdit
FORMAT:	
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:	

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 01254	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NOMBRE DE CONTRATS JOURNALIERS SUCCESSIFS
(Label XML : DailyContractNbr)

BLOC FONCTIONNEL:

Entreprise utilisatrice

Code(s): 90107

Label(s) xml: UsingEmployer

DESCRIPTION:

Nombre de contrats journaliers successifs prestés par un étudiant intérimaire dans une entreprise utilisatrice déterminée.

DOMAINE DE DEFINITION:

[0;999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE:

Numérique

LONGUEUR:

3

PRESENCE:

Interdit

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00637	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

ADRESSE E-MAIL
(Label XML : EmailAddress)

BLOC FONCTIONNEL: Communication
Code(s): 90258
Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 60

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00637-001	B
Invalide	00637-003	B
Longueur incorrecte	00637-093	B

NUMERO DE ZONE: 00678	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO DE FAX
(Label XML : FaxNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Communication
Code(s): 90258
Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 20

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Interdit
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00199	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DATE DE DÉBUT DE CHÔMAGE TEMPORAIRE
(Label XML : TempUnemploymentStartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Période de chômage temporaire
Code(s): 90269
Label(s) xml: TempUnemploymentPeriod

DESCRIPTION: Date de début du chômage temporaire.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION:

La date est un élément de [01/01/2004 ; 31/12/2099].
Cette date ne peut se situer que 1 an maximum après la date de déclaration et doit respecter le délai d'introduction imposé pour la commission paritaire. Ces délais sont consultables sur le site de l'Onem.
En cas d'identification du risque "001" (chômage économique), s'il s'agit d'un avis original (statut de l'attestation = 0) alors cette date ne peut être antérieure à la date de création du formulaire (zone 00218).
En cas d'identification du risque "002" (intempéries) ou "005" (chômage effectif), s'il s'agit d'un avis original (statut de l'attestation = 0) alors cette date peut se situer au maximum 7 jours calendrier avant ou après la date de création du formulaire (zone 00218).
En cas d'identification du risque "003" (incident technique), cette date doit se situer au moins 7 jours calendrier après la date de l'incident technique (zone 00766).
En cas d'identification du risque "004" (force majeure), cette date ne peut se situer après la date de création du formulaire (zone 00218) et ne peut pas se situer à une date antérieure de plus de 30 jours calendrier avant la date de création du formulaire.
En cas d'identification du risque "006" (action sociale), cette date peut se situer au maximum 6 mois avant la date de création du formulaire (zone 00218).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ

- AAAA est l'année
- MM est le mois
- JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00199-001	B
Invalide	00199-003	B
Pas dans le domaine de définition	00199-008	B
Longueur incorrecte	00199-093	B
Délai d'introduction non respecté	00199-270	NP

NUMERO DE ZONE: 00754	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DATE DE FIN DE CHÔMAGE TEMPORAIRE
(Label XML : TempUnemploymentEndingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Période de chômage temporaire
Code(s): 90269
Label(s) xml: TempUnemploymentPeriod

DESCRIPTION: Date de fin du chômage temporaire.

DOMAINE DE DEFINITION:

Si l'identification du risque = 001 (chômage économique) ou = 006 (action sociale), cette date ne peut se situer plus de 366 jours après la date de début du chômage temporaire (zone 00199). Cette date doit en outre respecter la période maximale imposée pour la commission paritaire. Ces périodes maximales sont consultables sur le site de l'Onem.

Si l'identification du risque = 001 (chômage économique) cette date ne peut pas, pour une déclaration de modification, se situer après la date de fin déclarée à l'origine.

Si l'identification du risque = 001 (chômage économique) et que cela concerne une suspension employés, cette date doit se situer dans la même année que la date de début du chômage temporaire (zone 00199).

Si l'identification du risque = 003 (incident technique) ou = 004 (force majeure) cette date ne peut pas se situer à plus de 92 jours calendrier après la date de début du chômage temporaire (zone 00199).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si l'identification du risque = 001, 003 ou 004.
Facultative si l'identification du risque = 006.
Interdit dans les autres cas.

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00754-001	B
Invalide	00754-003	B
Interdit	00754-005	B
Date de fin antérieure à la date de début	00754-014	B
Incompatibilité date de début	00754-098	B
Période maximale dépassée	00754-271	NP
Incompatible avec la déclaration originale ou la dernière situation de cette déclaration	00754-482	B

NUMERO DE ZONE: 00762	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE
(Label XML : JointCommissionLevel)

BLOC FONCTIONNEL:	Chômage temporaire causes économiques; Chômage effectif; Chômage temporaire action sociale Code(s): 90271; 90275; 90568 Label(s) xml: TempUnempEconomical; EffectiveUnemployment; TempUnempSocialAction
<i>"Description" est modifiée:</i> DESCRIPTION:	Il s'agit du niveau dans les commissions et sous-commissions paritaires avec lequel sont indiqués des régimes dérogatoires, accordés par AR. Le niveau dans la commission paritaire et sous-commissions paritaires est publié sur le site https://www.onem.be/onem-tech . La liste entière est disponible dans la partie 'Lookup' dans la table Commission paritaire (Chômage temporaire).
DOMAINE DE DEFINITION:	Nombre de 3 chiffres Les commissions paritaires : - 1xx.xx avec un niveau 050 ; - 2xx.xx avec un niveau différent de 050 ; - 3xx.xx avec un niveau de 050 à 099 concernent des employés. Les commissions paritaires : - 1xx.xx avec un niveau différent de 050 ; - 2xx.xx avec un niveau égal à 050 ; - 3xx.xx avec un niveau de 000 à 049 concernent des ouvriers.
REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Alphanumérique
LONGUEUR:	3
<i>"Présence" est modifiée:</i> PRESENCE:	Obligatoire si une commission paritaire est présente et que l'identification du risque (00430) est égale à 001, 005 ou 006.

FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00762-001	B
Invalide	00762-003	B
Interdit	00762-005	B
Incompatibilité avec la commission paritaire	00762-020	NP
Pas dans le domaine de définition	00762-008	B
Longueur incorrecte	00762-093	B

NUMERO DE ZONE: 01313	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NATURE DU TRAVAIL
(Label XML : NatureOfWork)

BLOC FONCTIONNEL: Chômage temporaire intempéries
Code(s): 90272
Label(s) xml: TempUnempBadWeather

DESCRIPTION: Description du travail.
Cette zone de texte libre permet de décrire brièvement le travail qui n'a pas été réalisé pour cause de mauvais temps.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 80
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	01313-001	B
Invalide	01313-003	B
Longueur incorrecte	01313-093	B

NUMERO DE ZONE: 01314	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DESCRIPTION DES COMPLICATIONS ENGENDRÉES
(Label XML : ComplicationsDescription)

BLOC FONCTIONNEL: Chômage temporaire intempéries; Chômage temporaire force majeure; Chômage temporaire accident technique
Code(s): 90272; 90274; 90273
Label(s) xml: TempUnempBadWeather; TempUnempMajorForce; TempUnempTechnicalAccident

DESCRIPTION: Explication sur les complications engendrées par les intempéries, l'accident technique ou la force majeure qui rendent impossible la poursuite de l'exécution du contrat de travail.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 180
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	01314-001	B
Invalide	01314-003	B
Longueur incorrecte	01314-093	B

NUMERO DE ZONE: 01218	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DÉTAILS DE L'ACTION SOCIALE
(Label XML : SocialActionDetails)

BLOC FONCTIONNEL:

Information sur la raison du chômage
Code(s): 90570
Label(s) xml: SocialActionUnemployment

DESCRIPTION:

Zone permettant d'introduire soit le nom de l'employeur menant l'action, soit le lieu de cette action.

DOMAINE DE DEFINITION:

La longueur ne peut pas dépasser 100 caractères.

REFERENCE LEGALE:

TYPE:

Alphanumérique

LONGUEUR:

100

Présence" est modifiée:

PRESENCE:

Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:			
Intitulé anomalie		Code anomalie	Gravité
Non présent		01218-001	B
Longueur incorrecte		01218-093	B

NUMERO DE ZONE: 00042	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
(Label XML : LocalUnitID)

BLOC FONCTIONNEL:	Identification du siège d'exploitation Code(s): 90638 Label(s) xml: OperationalOfficeIdentification
DESCRIPTION:	Il s'agit du numéro identifiant une unité d'établissement (numéro attribué par la Banque-Carrefour des Entreprises).
DOMAINE DE DEFINITION:	Nombre de 10 chiffres dont : les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre compris entre 2 et 8; les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle. A partir des déclarations du 2014/1 l'usage d'un numéro fictif peut être nécessaire : - 8999999993 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui ne sont pas occupés sur le territoire belge - 8999999104 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région flamande - 8999999203 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région Bruxelles-Capitale - 8999999302 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région wallonne sans les communes qui relèvent de la compétence de la Communauté germanophone - 8999999401 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région wallonne en ce qui concerne les communes qui relèvent de la compétence de la Communauté germanophone - 8999999005 = Employeur en attente d'un numéro d'UE - 8999999894 = Pas d'application - tiers payants (catégories d'employeurs 033, 099, 199, 299, 405, 699, 755, 756, 757, 758, 759 et 898) - Indemnité de rupture - ou indemnité de sortie - Statutaires avec un lieu d'affectation à l'étranger Le "Numéro d'identification de l'unité locale" (00042) doit être connu et lié au numéro d'entreprise à la Banque-Carrefour des Entreprises au cours de la période de chômage temporaire déclarée.

REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Numérique
LONGUEUR:	10
PRESENCE:	Indispensable
FORMAT:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00042-001	B
Non numérique	00042-002	B
Invalide	00042-003	B
Nombre de contrôle invalide	00042-004	B
Incompatibilité employeur	00042-451	B

NUMERO DE ZONE: 00925	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

COMPLÉMENT D'ADRESSE
(Label XML : AddressDetails)

BLOC FONCTIONNEL:

Point de repère

Code(s): 90639

Label(s) xml: LocationIndication

DESCRIPTION:

Cette zone permet de fournir des informations sur la localisation du chantier lorsque l'adresse exacte ne peut pas être fournie.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 1000

PRESENCE: Obligatoire si la zone "Numéro de l'adresse" (00518) n'est pas présente.
Interdit si la zone "Numéro de l'adresse" (00518) est présente.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00925-093	B

E-tempora - Annexe numéro 5: Liste des codes pays
Version: 2025/4

Date de publication:

27/11/2025

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2025-1-FR5.pdf



AN2025-1-FR5.docx



AN2025-1-FR5.xlsx



AN2025-1-FR5.txt



AN2025-1-FR5.xml

Information intermédiaire:

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Abu Dhabi	269		01/01/1900	08/12/1971
Afars et Issas	380		01/01/1900	27/06/1977
Afghanistan	251	AF	01/01/1900	31/12/9999
Afrique du Sud (Rép. d')	325	ZA	01/01/1900	31/12/9999
Albanie	101	AL	01/01/1900	31/12/9999
Algérie	351	DZ	01/01/1900	31/12/9999
Allemagne	134		01/01/1900	31/12/1992
Allemagne	173		01/01/1900	23/05/1949
Allemagne (Rép. dém.)	104		01/01/1900	31/12/1992
Allemagne (Rép. dém.)	170		01/01/1900	03/10/1990
Allemagne (Rép. féd.)	103	DE	01/01/1900	31/12/9999
Andorre	102	AD	01/01/1900	31/12/9999
Angola	341	AO	11/11/1975	31/12/9999
Angola	381		01/01/1900	10/11/1975
Anguilla (R.U.)	490	AI	01/01/1900	31/12/9999
Antigua-et-Barbuda	403	AG	01/11/1981	31/12/9999
Antigua (R.U.)	491		01/01/1900	31/10/1981
Antilles américaines	483		01/01/1900	31/12/9999
Antilles britanniques	424		01/01/1900	31/12/9999
Antilles françaises	481		01/01/1900	31/12/9999
Antilles néerlandaises	482		01/01/1900	31/12/9999
Apatride	900		01/01/1900	31/12/9999
Arabie Saoudite	252	SA	01/01/1900	31/12/9999
Archipel des Carolines	680		01/01/1900	03/11/1986
Archipel des Comores	343	KM	06/07/1975	31/12/9999
Archipel des Comores	386	KM	01/01/1900	06/07/1975
Argentine	511	AR	01/01/1900	31/12/9999
Arménie (Rép.)	249	AM	31/12/1991	31/12/9999
Australie	611	AU	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Autriche	105	AT	01/01/1900	31/12/9999
Azerbaïdjan (Rép.)	250	AZ	31/12/1991	31/12/9999
Bahamas	425	BS	10/07/1973	31/12/9999
Bahamas	484	BS	01/01/1900	10/07/1973
Bahréïn	268	BH	01/01/1900	31/12/9999
Bangladesh	237	BD	01/01/1900	31/12/9999
Barbade	423	BB	01/01/1900	31/12/9999
Bélarus (Rép.)	142	BY	31/12/1991	31/12/9999
Belgique	150	BE	01/01/1900	31/12/9999
Belize	430	BZ	21/09/1981	31/12/9999
Belize (R.U.)	489		01/01/1900	21/09/1981
Bénin (Rép. pop. du)	310	BJ	01/01/1900	31/12/9999
Bermudes	485	BM	01/01/1900	31/12/9999
Bhoutan	223	BT	01/01/1900	31/12/9999
Birmanie	232		01/01/1900	31/12/9999
Bolivie	512	BO	01/01/1900	31/12/9999
Bophutatswana	397		01/01/1900	31/12/9999
Bosnie-Herzégovine (Rép. de)	149	BA	10/04/1992	31/12/9999
Botswana	302	BW	01/01/1900	31/12/9999
Brésil	513	BR	01/01/1900	31/12/9999
Brunei	224	BN	01/01/1900	31/12/9999
Bulgarie	106	BG	01/01/1900	31/12/9999
Burkina Faso	308	BF	30/11/1984	31/12/9999
Burundi	303	BI	01/07/1962	31/12/9999
Cabinda	382		01/01/1900	31/12/9999
Caïmanes (R.U.)	492	KY	01/01/1900	31/12/9999
Cambodge	211		01/01/1900	31/12/1992
Cambodge (Royaume du)	216	KH	24/09/1993	31/12/9999
Cameroun	304	CM	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Canada	401	CA	01/01/1900	31/12/9999
Cap Vert Iles du	339	CV	05/07/1975	31/12/9999
Chili	514	CL	01/01/1900	31/12/9999
Chine-Taïwan (Rép. de)	204	TW	01/01/1900	31/12/9999
Chine (Hong-Kong SAR)	230	HK	01/07/1997	31/12/9999
Chine (Macao SAR)	231	MO	20/12/1999	31/12/9999
Chine (Rép. pop. de)	218	CN	01/01/1900	31/12/9999
Chypre	107	CY	01/01/1900	31/12/9999
Citoyen britannique d'outre-mer	907		07/05/2011	31/12/9999
Citoyen des T.O.M. britanniques	905		07/05/2011	31/12/9999
Colombie	515	CO	01/01/1900	31/12/9999
Congo belge	359		01/01/1900	30/06/1960
Congo (Rép. dém.)	306	CD	17/05/1997	31/12/9999
Congo (Rép. du)	362		01/07/1960	30/11/1971
Congo (Rép. pop. du)	307	CG	01/01/1900	31/12/9999
Cook	605	CK	04/08/1965	31/12/9999
Cook (N-Z.)	687	CK	01/01/1900	04/08/1965
Corée du Nord (Rép. de)	219	KP	01/01/1900	31/12/9999
Corée du Sud (Rép. de)	206	KR	01/01/1900	31/12/9999
Costa Rica	411	CR	01/01/1900	31/12/9999
Côte d'Ivoire	309	CI	01/01/1900	31/12/9999
Croatie (Rép. de)	146	HR	15/01/1992	31/12/9999
Cuba	412	CU	01/01/1900	31/12/9999
d'origine afghane	822		01/01/1900	31/12/9999
d'origine albanaise	751		01/01/1900	31/12/9999
d'origine algérienne	813		01/01/1900	31/12/9999
d'origine allemande	752		01/01/1900	31/12/9999
d'origine angolaise	795		01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
d'origine argentine	748		01/01/1900	31/12/9999
d'origine arménienne	781		01/01/1900	31/12/9999
d'origine autrichienne	753		01/01/1900	31/12/9999
d'origine azerbaïdjanaise	855		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bahreïnne	868		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bangladaisienne	837		01/01/1900	31/12/9999
d'origine béninoise	840		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bhoutanaise	864		01/01/1900	31/12/9999
d'origine biélorusse	863		01/01/1900	31/12/9999
d'origine birmane	826		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bolivienne	804		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bosniaque	853		01/01/1900	31/12/9999
d'origine brésilienne	797		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bulgare	754		01/01/1900	31/12/9999
d'origine burundaise	791		01/01/1900	31/12/9999
d'origine cambodgienne	750		01/01/1900	31/12/9999
d'origine camerounaise	838		01/01/1900	31/12/9999
d'origine capverdienne	830		01/01/1900	31/12/9999
d'origine centrafricaine	862		01/01/1900	31/12/9999
d'origine chilienne	749		01/01/1900	31/12/9999
d'origine chinoise	782		01/01/1900	31/12/9999
d'origine colombienne	816		01/01/1900	31/12/9999
d'origine congolaise	859		01/01/1900	31/12/9999
d'origine congolaise Brazzaville	780		01/01/1900	31/12/9999
d'origine coréenne	808		01/01/1900	31/12/9999
d'origine croate	755		01/01/1900	31/12/9999
d'origine cubaine	783		01/01/1900	31/12/9999
d'origine d'afrique du Sud	818		01/01/1900	31/12/9999
d'origine de Côte d'Ivoire	851		01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
d'origine djiboutienne	871		01/01/1900	31/12/9999
d'origine dominicaine	747		01/01/1900	31/12/9999
d'origine du Burkina Faso	846		01/01/1900	31/12/9999
d'origine du Sierra Leone	844		01/01/1900	31/12/9999
d'origine égyptienne	784		01/01/1900	31/12/9999
d'origine équato-guinéenne	888		01/01/1900	31/12/9999
d'origine équatorienne	836		01/01/1900	31/12/9999
d'origine érythréenne	873		01/01/1900	31/12/9999
d'origine espagnole	757		01/01/1900	31/12/9999
d'origine estonienne	758		01/01/1900	31/12/9999
d'origine éthiopienne	800		01/01/1900	31/12/9999
d'origine finlandaise	759		01/01/1900	31/12/9999
d'origine française	809		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Gabonaise	845		01/01/1900	31/12/9999
d'origine gambienne	884		01/01/1900	31/12/9999
d'origine géorgienne	760		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ghanéenne	815		01/01/1900	31/12/9999
d'origine grecque	761		01/01/1900	31/12/9999
d'origine guatémaltèque	829		01/01/1900	31/12/9999
d'origine guinéenne	802		01/01/1900	31/12/9999
d'origine guyanaise	805		01/01/1900	31/12/9999
d'origine haïtienne	793		01/01/1900	31/12/9999
d'origine hondurienne	894		01/01/1900	31/12/9999
d'origine hongroise	762		01/01/1900	31/12/9999
d'origine indienne	832		01/01/1900	31/12/9999
d'origine indonésienne	801		01/01/1900	31/12/9999
d'origine irakienne	785		01/01/1900	31/12/9999
d'origine iranienne	819		01/01/1900	31/12/9999
d'origine israélienne	814		01/01/1900	31/12/9999
d'origine italienne	763		01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
d'origine jamaïcaine	895		01/01/1900	31/12/9999
d'origine jordanienne	798		01/01/1900	31/12/9999
d'origine kazakh	866		01/01/1900	31/12/9999
d'origine kenyane	857		01/01/1900	31/12/9999
d'origine khmer	806		01/01/1900	31/12/9999
d'origine kirghize	872		01/01/1900	31/12/9999
d'origine kosovare	875		01/01/1900	31/12/9999
d'origine koweïtienne	867		01/01/1900	31/12/9999
d'origine laotienne	803		01/01/1900	31/12/9999
d'origine lettonienne	764		01/01/1900	31/12/9999
d'origine libanaise	786		01/01/1900	31/12/9999
d'origine libérienne	849		01/01/1900	31/12/9999
d'origine libyenne	831		01/01/1900	31/12/9999
d'origine lithuanienne	765		01/01/1900	31/12/9999
d'origine macédonienne	792		01/01/1900	31/12/9999
d'origine malagassy	827		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Malaisienne	833		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Malienne	861		01/01/1900	31/12/9999
d'origine marocaine	796		01/01/1900	31/12/9999
d'origine mauricienne	886		01/01/1900	31/12/9999
d'origine mauritanienne	848		01/01/1900	31/12/9999
d'origine mexicaine	896		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Moldave	858		01/01/1900	31/12/9999
d'origine mongolienne	876		01/01/1900	31/12/9999
d'origine monténégrine	744		01/01/1900	31/12/9999
d'origine mozambique	825		01/01/1900	31/12/9999
d'origine namibienne	828		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Népalaise	850		01/01/1900	31/12/9999
d'origine nicaraguayenne	843		01/01/1900	31/12/9999
d'origine nigériane	794		01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
d'origine nigérienne	852		01/01/1900	31/12/9999
d'origine omanaise	879		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ougandaise	776		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ouzbeks	854		01/01/1900	31/12/9999
d'origine pakistanaise	777		01/01/1900	31/12/9999
d'origine palestinienne	787		01/01/1900	31/12/9999
d'origine palestinienne	902		01/01/1900	31/12/9999
d'origine panaméenne	841		01/01/1900	31/12/9999
d'origine paraguayenne	811		01/01/1900	31/12/9999
d'origine péruvienne	810		01/01/1900	31/12/9999
d'origine philippines	835		01/01/1900	31/12/9999
d'origine polonaise	766		01/01/1900	31/12/9999
d'origine portugaise	767		01/01/1900	31/12/9999
d'origine qatarie	880		01/01/1900	31/12/9999
d'origine roumaine	768		01/01/1900	31/12/9999
d'origine russe	769		01/01/1900	31/12/9999
d'origine rwandaise	775		01/01/1900	31/12/9999
d'origine salvadorienne	820		01/01/1900	31/12/9999
d'origine santoméenne	890		01/01/1900	31/12/9999
d'origine saoudienne	817		01/01/1900	31/12/9999
d'origine sénégalaise	856		01/01/1900	31/12/9999
d'origine sénégalaise	892		01/01/1900	31/12/9999
d'origine serbe	770		31/12/1992	31/12/9999
d'origine Slovène	860		01/01/1900	31/12/9999
d'origine somalienne	821		01/01/1900	31/12/9999
d'origine soudanaise	824		01/01/1900	31/12/9999
d'origine srilankaise	839		01/01/1900	31/12/9999
d'origine sud-soudanaise	893		01/01/1900	31/12/9999
d'origine swazie	891		01/01/1900	31/12/9999
d'origine syrienne	788		01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
d'origine tadjike	877		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tanzanienne	812		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tchadienne	823		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tchèque	771		01/01/1900	31/12/9999
d'origine thaïlandaise	834		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tibétaine	842		01/01/1900	31/12/9999
d'origine timoraise	883		01/01/1900	31/12/9999
d'origine togolaise	847		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tunisienne	745		01/01/1900	31/12/9999
d'origine turkmène	878		01/01/1900	31/12/9999
d'origine turque	789		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ukrainienne	772		01/01/1900	31/12/9999
d'origine uruguayenne	746		01/01/1900	31/12/9999
d'origine U.R.S.S.	773		01/01/1900	27/12/1991
d'origine vénézuélienne	897		01/01/1900	31/12/9999
d'origine vietnamienne	778		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ville libre de Dantzig	756		01/01/1900	31/12/1992
d'origine yéménite	790		01/01/1900	31/12/9999
d'origine yéménite	882		01/01/1900	31/12/9999
d'origine yougoslave	774		01/01/1900	24/05/1995
d'origine zaïroise	779		01/01/1900	31/12/9999
d'origine zambienne	887		01/01/1900	31/12/9999
d'origine zimbabwéenne	889		01/01/1900	31/12/9999
Danemark	108	DK	01/01/1900	31/12/9999
Dominicaine (Rép.)	420	DO	01/01/1900	31/12/9999
Dominique (République)	427	DM	01/01/1900	31/12/9999
El Salvador	421	SV	01/01/1900	31/12/9999
Emirats arabes unis	260	AE	01/01/1900	31/12/9999
En mer	995		01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Equateur	516	EC	01/01/1900	31/12/9999
Erythrée	349	ER	24/05/1993	31/12/9999
Espagne	109	ES	01/01/1900	31/12/9999
Estonie	136	EE	01/01/1900	31/12/9999
Etats-Unis d'Amérique	402	US	01/01/1900	31/12/9999
Ethiopie	311	ET	01/01/1900	31/12/9999
Fernando Poo	392		01/01/1900	15/12/1963
Fidji	617	FJ	10/10/1970	31/12/9999
Finlande	110	FI	01/01/1900	31/12/9999
France	111	FR	01/01/1900	31/12/9999
Gabon	312	GA	01/01/1900	31/12/9999
Gambie	313	GM	01/01/1900	31/12/9999
Géorgie (Rép.)	253	GE	09/04/1991	31/12/9999
Ghana	314	GH	01/01/1900	31/12/9999
Gibraltar	180	GI	01/01/1900	31/12/9999
Grèce	114	GR	01/01/1900	31/12/9999
Grenade	426	GD	01/01/1900	31/12/9999
Groenland (D.K.)	498	GL	01/01/1900	31/12/9999
Guadeloupe (F.)	496	GP	01/01/1900	31/12/9999
Guam	681	GU	01/01/1900	31/12/9999
Guatémala	413	GT	01/01/1900	31/12/9999
Guinée	315	GN	01/01/1900	31/12/9999
Guinée-Bissau	338	GW	10/09/1974	31/12/9999
Guinée équatoriale	337	GQ	01/01/1900	31/12/9999
Guinée portugaise	391		01/01/1900	10/09/1974
Guyane	521	GY	01/01/1900	31/12/9999
Guyane Française	581	GF	01/01/1900	31/12/9999
Guyane hollandaise	583		01/01/1900	25/11/1975
Haïti	419	HT	01/01/1900	31/12/9999
Haute-Volta	316		01/01/1900	29/11/1984

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Hawaï	682		01/01/1900	31/12/9999
Honduras	414	HN	01/01/1900	31/12/9999
Honduras britannique	582		01/01/1900	21/09/1981
Hong-Kong	234	HK	01/01/1900	31/12/9999
Hong Kong (R.U.)	280		01/01/1900	30/06/1997
Hongrie	115	HU	01/01/1900	31/12/9999
Hongrie (République)	138		23/10/1989	31/12/1992
Ile de Dominica	480		01/01/1900	31/12/9999
Ile de Santhomé	393		01/01/1900	31/12/9999
Iles Canaries (E.)	398		01/01/1900	31/12/9999
Iles du Cap Vert	385	CV	01/01/1900	05/07/1975
Iles Falkland	580	FK	01/01/1900	31/12/9999
Iles Marshall (République des)	603	MH	21/10/1986	31/12/9999
Iles Salomon	623	SB	07/07/1978	31/12/9999
Iles Turks et Caicos	488	TC	01/01/1900	31/12/9999
Iles Vierges	486		01/01/1900	31/12/9999
Iles Vierges américaines (Etats-Unis)	478	VI	01/01/1900	31/12/9999
Iles Vierges britanniques (Royaume-Uni)	479	VG	01/01/1900	31/12/9999
Iles vierges des Etats-Unis	486		01/01/1900	31/12/2007
Inconnu	999		01/01/1900	31/12/9999
Inde	207	IN	01/01/1900	31/12/9999
Indéterminé	711		01/01/1900	31/12/9999
Indonésie	208	ID	01/01/1900	31/12/9999
Irak	254	IQ	01/01/1900	31/12/9999
Iran	233		01/01/1900	31/03/1979
Iran	255	IR	01/04/1979	31/12/9999
Irlande	116	IE	01/01/1900	31/12/9999
Islande	117	IS	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Israël	256	IL	01/01/1900	31/12/9999
Italie	128	IT	01/01/1900	31/12/9999
Jamaïque	415	JM	01/01/1900	31/12/9999
Japon	209	JP	01/01/1900	31/12/9999
Jérusalem	272		29/08/2011	31/12/9999
Jordanie	257	JO	01/01/1900	31/12/9999
Kazakhstan (Rép.)	225	KZ	31/12/1991	31/12/9999
Kenya	336	KE	01/01/1900	31/12/9999
Kirghizie (Rep.)	226	KG	20/01/1992	31/12/9999
Kiribati	622	KI	17/07/1979	31/12/9999
Kitts and Nevis (R.U.)	494		01/01/1900	19/09/1983
Kosovo	153		24/02/2008	31/12/9999
Koweït Principauté de	264	KW	01/01/1900	31/12/9999
Laos	210	LA	01/01/1900	31/12/9999
Lesotho	301	LS	01/01/1900	31/12/9999
Lettonie	135	LV	01/01/1900	31/12/9999
Liban	258	LB	01/01/1900	31/12/9999
Libéria	318	LR	01/01/1900	31/12/9999
Libye	353	LY	01/01/1900	31/12/9999
Liechtenstein	118	LI	01/01/1900	31/12/9999
Lituanie	137	LT	01/01/1900	31/12/9999
Luxembourg (Grand-Duché)	113	LU	01/01/1900	31/12/9999
Macao	281		01/01/1900	19/12/1999
Macédoine du Nord	154	MK	12/02/2019	31/12/9999
Macédoine (Ex-Rép. yougoslave de)	148		09/04/1993	11/02/2019
Madère (P.)	399		01/01/1900	31/12/9999
Malaisie	212	MY	01/01/1900	31/12/9999
Malawi	358	MW	01/01/1900	31/12/9999
Maldives	222	MV	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Mali	319	ML	01/01/1900	31/12/9999
Malte	119	MT	01/01/1900	31/12/9999
Maroc	354	MA	01/01/1900	31/12/9999
Martinique (F.)	497	MQ	01/01/1900	31/12/9999
Maurice Ile	317	MU	01/01/1900	31/12/9999
Mauritanie Rép. Islamique de	355	MR	01/01/1900	31/12/9999
Mexique	416	MX	01/01/1900	31/12/9999
Micronesia	602	FM	03/11/1986	31/12/9999
Moldavie (Rép.)	144	MD	31/12/1991	31/12/9999
Monaco (Principauté)	120	MC	01/01/1900	31/12/9999
Mongolie (Rép. pop. de)	221	MN	01/01/1900	31/12/9999
Monténégro	151	ME	23/06/2006	31/12/9999
Montserrat (R.U.)	493	MS	01/01/1900	31/12/9999
Mozambique	340	MZ	25/06/1975	31/12/9999
Mozambique	383	MZ	01/01/1900	25/06/1975
Myanmar (Union de)	201	MM	01/01/1900	31/12/9999
Namibie	384	NA	01/01/1900	31/12/9999
Nauru	615	NR	31/01/1968	31/12/9999
Népal	213	NP	01/01/1900	31/12/9999
Ngwane (Royaume du Swaziland)	331	SZ	01/01/1900	31/12/9999
Nicaragua	417	NI	01/01/1900	31/12/9999
Niger	321	NE	01/01/1900	31/12/9999
Nigéria (Rép. Féder.)	322	NG	01/01/1900	31/12/9999
Niue	604	NU	19/10/1974	31/12/9999
Niue-ile (N-Z.)	685	NU	01/01/1900	19/10/1974
Norvège	121	NO	01/01/1900	31/12/9999
Nouvelle-Calédonie	683	NC	01/01/1900	31/12/9999
Nouvelle-Zélande	613	NZ	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Nouvelles-Hébrides	618		01/01/1900	30/07/1980
ONU indéterminé	741		01/01/1900	31/12/9999
originaire d'Abu Dhabi	881		01/01/1900	31/12/9999
originaire de Guinée-Bissau	869		01/01/1900	31/12/9999
originaire de Haute-Volta	885		01/01/1900	31/12/9999
originaire de Myanmar	870		01/01/1900	31/12/9999
originaire de Serbie et Monténégro	874		01/01/1900	31/12/9999
originaire des Emirats Arabes Unis	865		01/01/1900	31/12/9999
OTAN	721		01/01/1900	31/12/9999
Ouganda	323	UG	01/01/1900	31/12/9999
Ouzbékistan (Rép.)	227	UZ	31/12/1991	31/12/9999
Pacifique Iles du	620		01/01/1900	31/12/9999
Pakistan	259	PK	01/01/1900	31/12/9999
Palau	679	PW	01/09/1994	31/12/9999
Palestine	283		01/01/1900	03/01/2001
Palestine (État de)	271	PS	04/01/2001	31/12/9999
Panama	418	PA	01/01/1900	31/12/9999
Papouasie-Nouvelle-Guinée	619	PG	16/09/1975	31/12/9999
Paraguay	517	PY	01/01/1900	31/12/9999
Pas encore définitivement établie	901		01/01/1900	31/12/9999
Pays-Bas	129	NL	01/01/1900	31/12/9999
Pérou	518	PE	01/01/1900	31/12/9999
Philippines	214	PH	01/01/1900	31/12/9999
Pitcairn (terr. dép. du R.U.)	692	PN	01/01/1900	31/12/9999
Pologne (République)	139		29/12/1989	31/12/1992
Pologne (Rép.)	122	PL	01/01/1900	31/12/9999
Polynésie	684	PF	01/01/1900	31/12/9999
Porto-Rico (Ile de)	487	PR	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Portugal	123	PT	01/01/1900	31/12/9999
Qatar	267	QA	01/01/1900	31/12/9999
Rayé pour l'étranger	992		01/01/1900	31/12/9999
Réfugié	700		01/01/1900	31/12/9999
Réfugié ONU	730		01/01/1900	31/12/9999
Réfugié reconnu d'origine apatride	705		01/01/1900	31/12/9999
Réfugié reconnu dans un autre pays	710		01/01/1900	31/12/9999
République Centrafricaine	305	CF	01/01/1900	31/12/9999
République de Djibouti	345	DJ	27/06/1977	31/12/9999
République de Sainte Lucie	428	LC	01/01/1900	31/12/9999
République Slovaque	141	SK	01/01/1993	31/12/9999
République socialiste du Vietnam	220	VN	04/07/1976	31/12/9999
République Tchèque	140	CZ	01/01/1993	31/12/9999
Rép. Arabe d'Egypte	352	EG	01/01/1900	31/12/9999
Rép. démocr. de Madagascar	324	MG	01/01/1900	31/12/9999
Rép. Khmer du Cambodge	202		01/01/1900	23/09/1993
Ressortissant britannique (outre-mer)	909		07/05/2011	31/12/9999
Réunion	387	RE	01/01/1900	31/12/9999
Rhodésie	326		01/01/1900	18/04/1980
Roumanie	124	RO	01/01/1900	31/12/9999
Royaume-Uni	112	GB	01/01/1900	31/12/9999
Ruanda	360		01/01/1900	01/07/1962
Russie (Fédération de)	145	RU	27/12/1991	31/12/9999
Rwanda (Rép.)	327	RW	01/07/1962	31/12/9999
Sahara	388	EH	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Barthélemy (France)	499	BL	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Marin	125	SM	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Saint-Pierre et Miquelon (F.)	495	PM	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Siège	133	VA	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Vincent	429	VC	01/01/1900	31/12/9999
Sainte-Hélène (Ile)	389	SH	01/01/1900	31/12/9999
Samoa	606	WS	01/01/1900	31/12/9999
Samoa américaines	690	AS	01/01/1900	31/12/9999
Samoa occidentales	614		01/01/1900	01/01/1962
Sao Tomé et Príncipe (Rép. dém. de)	346	ST	01/01/1900	31/12/9999
Sénégal	320	SN	01/01/1900	31/12/9999
Sénégalbie	348		01/01/1900	31/12/9999
Serbie	152	RS	23/06/2006	31/12/9999
Seychelles (Iles)	342	SC	29/06/1976	31/12/9999
Seychelles (Iles)	390	SC	01/01/1900	29/06/1976
SHAPE	720		01/01/1900	31/12/9999
Sierra Leone	328	SL	01/01/1900	31/12/9999
Singapour	205	SG	01/01/1900	31/12/9999
Slovénie (Rép. de)	147	SI	15/01/1992	31/12/9999
Somalie (Rép.)	329	SO	01/01/1900	31/12/9999
Soudan	356	SD	01/01/1900	31/12/9999
Soudan du Sud	365	SS	29/08/2011	31/12/9999
Sous la protection britannique	908		07/05/2011	31/12/9999
Sri Lanka	203	LK	01/01/1900	31/12/9999
St. Kitts et Nevis	431	KN	19/09/1983	31/12/9999
Suède	126	SE	01/01/1900	31/12/9999
Suisse	127	CH	01/01/1900	31/12/9999
Sujet britannique	906		07/05/2011	31/12/9999
Sultanat d'Oman	266	OM	01/01/1900	31/12/9999
Surinam	522	SR	25/11/1975	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Swaziland	347	SZ	01/01/1900	31/12/9999
Swaziland	395	SZ	01/01/1900	31/12/9999
Syrie Rép. Arabe Syrienne	261	SY	01/01/1900	31/12/9999
Tadjikistan (Rép.)	228	TJ	10/01/1992	31/12/9999
Tahiti	688		01/01/1900	31/12/9999
Tanzanie (Rép. Unie de)	332	TZ	01/01/1900	31/12/9999
Tchad	333	TD	01/01/1900	31/12/9999
Tchécoslovaquie	130		01/01/1900	31/12/1992
Tchécoslovaquie	171		01/01/1900	31/12/1992
Territ sous tutelle américaine	691		01/01/1900	31/08/1994
Territoire palestinien	273		22/09/1948	31/12/9999
Territ. dép. de l'Australie	693		01/01/1900	31/12/9999
Territ. dép. de la Nelle Zélande	694		01/01/1900	31/12/9999
Thaïlande	235	TH	01/01/1900	31/12/9999
Timor	282		01/01/1900	19/12/1999
Timor-Leste (République Démocratique)	215	TL	01/01/1900	31/12/9999
Togo	334	TG	01/01/1900	31/12/9999
Tokelau (N-Z.)	686	TK	01/01/1900	31/12/9999
Tonga	616	TO	04/06/1970	31/12/9999
Transkei	396		01/01/1900	31/12/9999
Trinidad et Tobago	422	TT	01/01/1900	31/12/9999
Tunisie	357	TN	01/01/1900	31/12/9999
Turkménistan (Rép.)	229	TM	31/12/1991	31/12/9999
Turquie	262	TR	01/01/1900	31/12/9999
Tuvalu	621	TV	01/10/1978	31/12/9999
Ukraine (Rép.)	143	UA	31/12/1991	31/12/9999
Union d. Rép. Soc. Soviét	172		01/01/1900	27/12/1991
Union d. Rép. Soc. Soviét.	131		01/01/1900	31/12/1992

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Uruguay	519	UY	01/01/1900	31/12/9999
Urundi	361		01/01/1900	01/07/1962
Vanuatu	624	VU	30/07/1980	31/12/9999
Venezuela	520	VE	01/01/1900	31/12/9999
Vietnam du Nord	236		01/01/1900	03/07/1976
Vietnam du Sud	217		01/01/1900	31/12/1992
Vietnam du Sud	279		01/01/1900	02/07/1976
Wallis et Futuna (F.)	689	WF	01/01/1900	31/12/9999
Yemen (Rép. arabe)	263		01/01/1900	21/05/1990
Yemen (Rép. démocrat. popul.)	265		01/01/1900	21/05/1990
Yemen (Rép. du)	270	YE	22/05/1990	31/12/9999
Yougoslavie	169	YU	01/01/1900	03/02/2003
Yougoslavie (Serbie- Monténégro)	132	CS	24/05/1995	23/06/2006
Zaïre (République du)	364		01/12/1971	16/05/1997
Zambie	335	ZM	01/01/1900	31/12/9999
Zimbabwe	344	ZW	18/04/1980	31/12/9999

E-tempora - Annexe numéro 11: Identification du formulaire
Version: 2025/4

Date de publication:

27/11/2025

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2025-2-FR11.pdf



AN2025-2-FR11.docx



AN2025-2-FR11.xlsx



AN2025-2-FR11.txt



AN2025-2-FR11.xml

Information intermédiaire:

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
AADD501	Demande enrichie d'une déclaration	01/01/1900	01/01/9999
ACRF001	Accusé de réception	01/01/1900	01/01/9999
AOAT001	Accidents de Travail scénario 1 - déclaration d'un accident de travail	01/01/1900	01/01/9999
AOAT002	Accidents de Travail scénario 2 - rapport mensuel	01/01/1900	01/01/9999
AOAT003	Accidents de Travail scénario 3 - déclaration d'une reprise de travail	01/01/1900	01/01/9999
AVDDTUP	Déclaration de modification relative à une déclaration de travaux	01/01/1900	01/01/9999
AVWDDT	Déclaration de travaux	01/01/1900	01/01/9999
BEWARE	Notification reprenant les informations comptables relatives aux modifications de la déclaration multifonctionnelle d'un employeur immatriculé à l'ONSS et, le cas échéant, les données relatives à l'avis rectificatif de cotisations qui en a résulté.	01/01/1900	01/01/9999
BEWLST	Liste de contrôle des notifications Beware envoyées le jour précédent à la maison mère d'un SSA.	01/01/1900	01/01/9999
BZMP001	Maladies professionnelles scénario 1 - demande mandatée - écartement d'une travailleuse enceinte - secteur privé	01/01/1900	30/06/2011
CDHG001	Déclaration de l'attestation Historique de carrière	01/01/1900	01/01/9999
DEFI001	Décision finale	01/01/1900	01/01/9999
DIMONA	Déclaration immédiate à l'emploi	01/01/1900	01/01/9999
DMFA	Déclaration multifonctionnelle trimestrielle concernant un employeur immatriculé à l'ONSS	01/01/1900	01/01/9999
DMFADB	Réponse à une demande de consultation de la dernière situation d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
DMFANOT	Notification de modification relative à une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
DMFAPID	Données d'identification dans la DB DmfA d'une déclaration DmfA originale	01/01/1900	01/01/9999
DMFAPPL	Déclaration multifonctionnelle trimestrielle concernant une administration provinciale ou locale	01/01/1900	01/01/9999
DMFAREQ	Demande de consultation de la dernière situation d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
DMFAUPD	Déclaration de modification relative à une déclaration multifonctionnelle concernant un employeur immatriculé à l'ONSS	01/01/1900	01/01/9999
ECAROAN	Réponse à une demande de consultation des données ECARO d'une personne	01/01/1900	01/01/9999
ECARORQ	Demande de consultation des données ECARO d'une personne	01/01/1900	01/01/9999
ECOUDAN	Réponse à une demande de consultation des jours de chômage économique hors du secteur de la construction	01/01/1900	01/01/9999
ECOUDRQ	Demande de consultation des jours de chômage économique hors du secteur de la construction	01/01/1900	01/01/9999
FINO001	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et au processus de calcul des provisions forfaitaires ou procentuelles dont les employeurs sont redevables (ou pas) envers l'ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FINO002	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et au processus de calcul des provisions forfaitaires et/ou procentuelles dont les employeurs sont redevables envers l'ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FINO003	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et aux processus des rappels DGII/397 à payer par les employeurs ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FINO004	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et aux processus des rappels DGII/398 à payer par les employeurs ONSS.	01/01/1900	30/06/2019
FINO014	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et au processus de mise en demeure	01/01/1900	01/01/9999
FINO020	Note financière pour la cotisation de responsabilisation des employeurs pour leurs travailleurs entrés en invalidité	01/01/1900	01/01/9999
FINO022	Note financière pour la cotisation de responsabilisation due pour financer le Fonds de pension solidarisé des administrations provinciales et locales	01/01/1900	01/01/9999
FINO025	Note financière pour la cotisation de responsabilisation à charge des utilisateurs de travailleurs intérimaires en cas d'usage excessif de contrats journaliers successifs	01/01/1900	01/01/9999
FINO027	Note financière pour les cotisations des vacances annuelles	01/01/1900	01/01/9999
FINO028	Note financière pour la redistribution des charges sociales	01/01/1900	01/01/9999
FINO031	Note financière pour la cotisation relative à l'indemnité des arts en amateur	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
FINO032	Note financière pour le solde de la cotisation de responsabilisation due pour financer le Fonds de pension solidarisé des administrations provinciales et locales	01/01/1900	01/01/9999
FISI001	Note reprenant les situations relatives aux paiements du trimestre courant des employeurs ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FISI002	Communication des dettes sociales des employeurs ONSS	01/01/1900	01/01/9999
FISI003	Communication trimestrielle des dettes sociales des employeurs Titres Services ONSS	01/01/1900	01/01/9999
FLXWAGE	Communication périodique de la rémunération dans le cadre d'un flexi-job	01/01/1900	01/01/9999
IDFLUX	Informations d'identification à destination de l'employeur	01/01/1900	01/01/9999
LOIC001	Formulaire de demande d'interruption de carrière ou de crédit-temps	01/01/1900	01/01/9999
NOTI001	Notification en réponse à une déclaration	01/01/1900	01/01/9999
OSSA001	Attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale d'Outre-mer qui indique pour quelle période une personne est assurée.	01/01/1900	01/01/9999
OSSA002	Contrats et lettre d'accompagnement envoyés au souscripteur lors de son affiliation à la Sécurité Sociale d'Outre-mer.	01/01/1900	01/01/9999
PFANS	Réponse à une demande de consultation de masse du fichier du personnel	01/01/1900	01/01/9999
PFREQ	Demande de consultation de masse du fichier du personnel	01/01/1900	01/01/9999
PPLCAL	Notification de calcul DMFAPPL	01/01/1900	01/01/9999
PPLUPD	Déclaration de modification relative à une déclaration multifonctionnelle concernant une administration provinciale ou locale	01/01/1900	01/01/9999
PROA001	Message reprenant les informations relatives aux échanges sur les actions de proactivité entreprises par les SSA ou à prendre par l'ONSS envers les employeurs	01/01/1900	01/01/9999
REDCOAN	Réponse à une demande de consultation de la dernière situation des déductions d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
REDCORQ	Demande de consultation de la dernière situation des déductions d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
RORE001	Règles de routage - communication des secrétariats sociaux et Full Service Center à la sécurité sociale, concernant la gestion des destinataires (et canaux) de messages.	01/01/1900	31/03/2012

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
SOCH001	Notification reprenant les informations sur la redistribution des charges sociales	01/01/1900	01/01/9999
TWCT001	Communication de chômage temporaire par l'employeur	01/01/1900	01/01/9999
UWDUC	Déclaration unique de chantier	01/01/1900	01/01/9999
UWDUCUP	Déclaration de modification relative à une déclaration unique de chantier	01/01/1900	01/01/9999
VBLV001	Livre de validation chômage temporaire	01/01/1900	01/01/9999
WECH001	Chômage scénario 1 - Déclaration de fin de contrat de travail ou de chômage avec complément d'entreprise / Preuve de travail	01/01/1900	01/01/9999
WECH002	Chômage scénario 2 - Déclaration constat du droit au chômage temporaire ou à la suspension employés	01/01/1900	01/01/9999
WECH003	Chômage scénario 3 - Déclaration de début de travail à temps partiel	01/01/1900	01/01/9999
WECH004	Chômage scénario 4 - Déclaration de prépension à mi-temps	01/01/1900	31/03/2012
WECH005	Chômage scénario 5 - Déclaration mensuelle d'heures de chômage temporaire ou de suspension employés	01/01/1900	01/01/9999
WECH006	Chômage scénario 6 - Déclaration mensuelle de travail à temps partiel pour le calcul de l'allocation de garantie de revenus	01/01/1900	01/01/9999
WECH007	Chômage scénario 7 - Déclaration mensuelle de travail en tant que travailleur occupé dans un atelier protégé	01/01/1900	01/01/9999
WECH008	Chômage scénario 8 - Déclaration mensuelle de travail dans le cadre d'un programme d'activation	01/01/1900	01/01/9999
WECH009	Chômage scénario 9 - Déclaration pour l'octroi du droit aux vacances jeunes ou seniors	01/01/1900	01/01/9999
WECH010	Chômage scénario 10 - Déclaration mensuelle d'heures de vacances jeunes ou seniors	01/01/1900	01/01/9999
WECH011	Chômage scénario 11 - Déclaration mensuelle travail portuaire	01/01/1900	01/01/9999
WICP001	Communication des montants de cotisation Wijninckx	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
ZIMA001	Scénario 1 - Déclaration en cas d'incapacité de travail, de repos de maternité, d'écartement complet du travail en tant que mesure de protection de la maternité, d'écartement partiel du travail en tant que mesure de protection de la maternité, de congé maternité converti (art. 39, al. 6 loi du 16.3.1971 sur le travail), de congé de paternité ou de naissance (art. 30, § 2, loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail), de congé d'adoption et de congé parental d'accueil.	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA002	Indemnités scénario 2 - Déclaration mensuelle en cas de reprise d'un travail adapté dans le courant d'une période d'incapacité de travail, d'exercice d'un travail adapté dans le cadre d'une mesure de protection de la maternité [et (jusqu'au 31/12/2017) de poursuite d'une activité chez un des deux employeurs, lorsque la travailleuse est titulaire de deux emplois salariés auprès d'employeurs différents et n'est écartée du travail que du chef de l'une de ces deux occupations].	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA003	Indemnités scénario 3 - Attestation en vue de l'indemnisation des pauses d'allaitement	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA005	Indemnités scénario 5 - Déclaration annuelle de vacances	01/01/1900	27/03/2025
ZIMA006	Indemnités scénario 6 - Déclaration de reprise du travail	01/01/1900	01/01/9999

NUMERO DU BLOC: 90017	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Personne physique
(Label XML : NaturalPerson)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données d'identification d'une personne physique.
CONTENU (ZONES):	00023 - NUMÉRO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE 00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS 00167 - NUMÉRO DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE 00025 - NOM DU TRAVAILLEUR 00026 - PRÉNOM DU TRAVAILLEUR 00027 - INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM DU TRAVAILLEUR 00028 - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR 00168 - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR 00169 - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR 00029 - SEXE DU TRAVAILLEUR 00030 - RUE DU TRAVAILLEUR 00031 - NUMÉRO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR 00032 - BOÎTE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR 00033 - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR 00034 - COMMUNE DU TRAVAILLEUR 00035 - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR 00119 - NATIONALITÉ DU TRAVAILLEUR 00615 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE
BLOCS LIES:	90276 - Période de chômage temporaire individuel
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	2000
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE SI l'identification du risque = 002, 004, 005 ou 006 et pas d'annulation simplifiée OU si l'identification du risque = 001 et que le bloc fonctionnel IDENTIFICATION DE LA DIVISION est absent et pas d'annulation simplifiée. Interdit dans les autres cas.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	Une déclaration peut reprendre au maximum 2000 travailleurs.

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90017-001	B
Erreur de séquence	90017-091	B
Interdit	90017-005	B
Pas identifiable	90017-151	B
D'après le fichier du personnel, la déclaration n'est pas permise pour le travailleur et la période donnés	90017-152	B

NUMERO DU BLOC: 90022	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Adresse
(Label XML : Address)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de spécifier complètement une adresse.

CONTENU (ZONES): 00517 - RUE
00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE
00519 - BOÎTE AUX LETTRES
00520 - CODE POSTAL
00522 - COMMUNE
00523 - CODE PAYS

BLOCS LIES:

"Cardinalité" est modifié:
CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

"Présence" est modifiée:
PRESENCE
*CONDITION: Cardinalité 1 : INDISPENSABLE en-dessous du bloc "Représentant en Belgique" (90641).
Cardinalité 0..1 : OBLIGATOIRE SI sous "Coordonnées de la personne de contact" (90257) le bloc
"Communication" (90258) n'est pas présent.

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90022-001	B
Erreur de séquence	90022-091	B

NUMERO DU BLOC: 90059	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Formulaire
(Label XML : Form)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer un formulaire.
CONTENU (ZONES):	00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE 00218 - DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE 00299 - HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE 00110 - STATUT DE L'ATTESTATION 00297 - TYPE DU FORMULAIRE
<i>"Blocs liés" sont modifiés:</i> BLOCS LIES:	90171 - Information sur la déclaration; 90064 - Identification du risque; 90082 - Référence; 90067 - Lien déclaration employeur; 90036 - Commentaire déclaration
CARDINALITE MIN.:	1
CARDINALITE MAX:	*
PRESENCE	
*CONDITION:	INDISPENSABLE Une modification ou annulation est admise uniquement dans un délai limité après la période de chômage temporaire. Ce délai dépend du type de chômage et est mentionné sur le Portail dans la rubrique "A propos du chômage temporaire".
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90059-001	B
Erreur de séquence	90059-091	B
Formulaire référencé non trouvé	90059-234	B
Déjà traité ou déclaré	90059-272	B
Impossible de déterminer une indication de temps pour le risque social	90059-452	B
Déclaration tardive	90059-460	B
Formulaire non traitable	90059-163	B

NUMERO DU BLOC: 90067	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Lien déclaration employeur
(Label XML : EmployerDeclarationLink)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant le lien de la déclaration employeur.
CONTENU (ZONES):	00011 - NUMÉRO ONSS 00012 - NOTION CURATELLE 00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE
<i>"Blocs liés" sont modifiés:</i> BLOCS LIES:	90638 - Identification du siège d'exploitation; 90641 - Représentant en Belgique; 90257 - Coordonnées de la personne de contact; 90093 - Expéditeur; 90107 - Entreprise utilisatrice; 90017 - Personne physique; 90268 - Identification de la division; 90271 - Chômage temporaire causes économiques; 90272 - Chômage temporaire intempéries; 90273 - Chômage temporaire accident technique; 90274 - Chômage temporaire force majeure; 90275 - Chômage effectif; 90568 - Chômage temporaire action sociale
<i>"Cardinalité" est modifié:</i> CARDINALITE MIN.: CARDINALITE MAX:	1 1
<i>"Présence" est modifiée:</i> PRESENCE *CONDITION: *LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	INDISPENSABLE

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
	Intitulé anomalie	
	Code anomalie	Gravité
Non présent	90067-001	B
Erreur de séquence	90067-091	B
Pas identifiable	90067-151	B

NUMERO DU BLOC: 90107	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Entreprise utilisatrice
(Label XML : UsingEmployer)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel pour les données d'identification de l'entreprise employeuse où l'intéressé est employé comme intérimaire.
CONTENU (ZONES):	00046 - NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE 00153 - DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE 00131 - NUMÉRO D'ENTREPRISE UTILISATRICE 01185 - NUMÉRO DE TVA 00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS 01254 - NOMBRE DE CONTRATS JOURNALIERS SUCCESSIFS
BLOCS LIES:	90638 - Identification du siège d'exploitation; 90641 - Représentant en Belgique
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE SI le travailleur est employé comme intérimaire.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	L'employeur du bloc "Lien déclaration employeur" (90067) doit, durant la période du chômage temporaire, avoir une catégorie employeur active dans le secteur de l'intérim.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Interdit	90107-005	B
Erreur de séquence	90107-091	B

NUMERO DU BLOC: 90168	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Lien déclaration employeur PPL
(Label XML : NOSSLPAEmployerDeclarationLink)

DESCRIPTION:	(Bloc fonctionnel supprimé) Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant le lien de la déclaration employeur PPL.
CONTENU (ZONES):	00109 - NUMÉRO PPL 00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE
BLOCS LIES:	90492 - Siège d'exploitation; 90257 - Coordonnées de la personne de contact; 90093 - Expéditeur; 90343 - Bureau d'interim; 90017 - Personne physique; 90268 - Identification de la division; 90271 - Chômage temporaire causes économiques; 90272 - Chômage temporaire intempéries; 90273 - Chômage temporaire accident technique; 90274 - Chômage temporaire force majeure; 90275 - Chômage effectif; 90568 - Chômage temporaire action sociale
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	Cardinalité 1 : 1 OBLIGATOIRE si la déclaration concerne une administration provinciale et/ou locale jusqu'au 2021/4 inclus.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90168-001	B
Erreur de séquence	90168-091	B
Pas identifiable	90168-151	B

NUMERO DU BLOC: 90257	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Coordonnées de la personne de contact
(Label XML : CoordinatesContactPerson)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer les coordonnées de la personne de contact.
CONTENU (ZONES):	00726 - NOM 00727 - PRÉNOM
<i>"Blocs liés" sont modifiés:</i> BLOCS LIES:	90258 - Communication; 90022 - Adresse
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	Obligatoire si l'identification du risque = 006 et cela ne concerne pas une annulation simplifiée. Interdit pour une annulation simplifiée. Facultatif dans les autres cas.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90257-001	B
Erreur de séquence	90257-091	B
Interdit	90257-005	B

NUMERO DU BLOC: 90258	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Communication
(Label XML : Communication)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les informations de communication.

CONTENU (ZONES): 00677 - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
00636 - NUMÉRO DE GSM
00678 - NUMÉRO DE FAX
00637 - ADRESSE E-MAIL

BLOCS LIES:

"Cardinalité" est modifié:
CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE
*CONDITION: Obligatoire si le bloc "Adresse" n'est pas présent.
Obligatoire si "Identification du risque" (00430) est égale à 006.
Facultatif dans les autres cas.

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90258-001	B
Erreur de séquence	90258-091	B

NUMERO DU BLOC: 90272	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Chômage temporaire intempéries
(Label XML : TempUnempBadWeather)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel qui permet de déclarer les données spécifiques relatives au chômage temporaire pour cause d'intempéries.
"Zone ajoutée"	
CONTENU (ZONES):	00764 - NATURE DES INTEMPÉRIES 01313 - NATURE DU TRAVAIL 01314 - DESCRIPTION DES COMPLICATIONS ENGENDRÉES
BLOCS LIES:	90269 - Période de chômage temporaire; 90488 - Adresse du site
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 002 (chômage temporaire intempéries) et pas d'annulation simplifiée.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90272-001	B
Interdit	90272-005	B
Erreur de séquence	90272-091	B

NUMERO DU BLOC: 90273	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Chômage temporaire accident technique
(Label XML : TempUnempTechnicalAccident)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel qui permet de déclarer les données spécifiques relatives au chômage temporaire pour cause d'accident technique.
<i>"Zone ajoutée"</i> CONTENU (ZONES):	00766 - DATE DE DÉBUT DE L'INCIDENT TECHNIQUE 00767 - NATURE DE L'INCIDENT TECHNIQUE 01314 - DESCRIPTION DES COMPLICATIONS ENGENDRÉES
BLOCS LIES:	90269 - Période de chômage temporaire
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
<i>"Présence" est modifiée:</i> PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 003 (chômage temporaire accident technique) et pas d'annulation simplifiée.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90273-001	B
Interdit	90273-005	B
Erreur de séquence	90273-091	B

NUMERO DU BLOC: 90274	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Chômage temporaire force majeure
(Label XML : TempUnempMajorForce)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel qui permet de déclarer les données spécifiques relatives au chômage temporaire pour force majeure.
<i>"Zone ajoutée"</i> CONTENU (ZONES):	00223 - RAISON DONNÉE POUR LA DEMANDE DE FORCE MAJEURE 01314 - DESCRIPTION DES COMPLICATIONS ENGENDRÉES
BLOCS LIES:	90269 - Période de chômage temporaire
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 004 (chômage temporaire force majeure) et pas d'annulation simplifiée.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90274-001	B
Interdit	90274-005	B
Erreur de séquence	90274-091	B

NUMERO DU BLOC: 90276	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Période de chômage temporaire individuel
(Label XML : IndividualUnempPeriod)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel qui permet d'indiquer la période de chômage temporaire d'un individu.

CONTENU (ZONES): 00768 - DATE DE FIN DE PÉRIODE DE CHÔMAGE TEMPORAIRE INDIVIDUEL

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

"Présence" est modifiée:

PRESENCE

*CONDITION: OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 001 (chômage temporaire causes économiques) et si la date de fin de chômage temporaire pour le travailleur concerné diffère de la date de fin de chômage temporaire générale (00754).
INTERDIT si la déclaration ne concerne pas une modification (statut de l'attestation (00110) différent de 1).

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Interdit	90276-005	B
Erreur de séquence	90276-091	B

NUMERO DU BLOC: 90343	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Bureau d'interim
(Label XML : TemporaryEmploymentAgency)

(Bloc fonctionnel supprimé)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant le bureau d'interim.

CONTENU (ZONES): 00849 - INDICATEUR D'ORIGINE DE LA COMMUNICATION
00776 - DÉNOMINATION
00011 - NUMÉRO ONSS
00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE
*CONDITION: Indispensable
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90343-001	B
Erreur de séquence	90343-091	B
Pas identifiable	90343-151	B

NUMERO DU BLOC: 90488	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Adresse du site
(Label XML : SiteAddress)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de spécifier l'adresse du site.
CONTENU (ZONES):	00517 - RUE 00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE 00519 - BOÎTE AUX LETTRES 00520 - CODE POSTAL 00522 - COMMUNE 00523 - CODE PAYS
<i>"Blocs liés" sont modifiés:</i> BLOCS LIES:	90639 - Point de repère
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
<i>"Présence" est modifiée:</i> PRESENCE *CONDITION:	OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 002 (chômage temporaire intempéries) ET le lieu du chantier ou l'adresse complète où le travailleur mis au chômage aurait travaillé est différente du siège d'exploitation de l'employeur (90638). OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 005 (chômage effectif) et la zone "Numéro de la commission paritaire" (00046) est 124 (124.00) ET le lieu du chantier ou l'adresse complète où le travailleur mis au chômage aurait travaillé est différente du siège d'exploitation de l'employeur (90638). OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 005 (chômage effectif) et la raison du chômage effectif est 60 (raison économique) ET le lieu du chantier ou l'adresse complète où le travailleur mis au chômage aurait travaillé est différente du siège d'exploitation de l'employeur (90638).
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Interdit	90488-005	B
Erreur de séquence	90488-091	B

NUMERO DU BLOC: 90492	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Siège d'exploitation
(Label XML : OperationalOffice)

(Bloc fonctionnel supprimé)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant le siège d'exploitation.
CONTENU (ZONES):	00517 - RUE 00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE 00519 - BOÎTE AUX LETTRES 00520 - CODE POSTAL 00522 - COMMUNE
BLOCS LIES:	
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE S'il ne s'agit pas d'une annulation simplifiée.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90492-001	B
Erreur de séquence	90492-091	B
Interdit	90492-005	B

NUMERO DU BLOC: 90638	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Identification du siège d'exploitation
(Label XML : OperationalOfficeIdentification)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant d'identifier le siège d'exploitation sur base d'une unité locale inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises. Le siège d'exploitation est le lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse en Belgique, où s'exerce au moins une activité de l'entité enregistrée et où les contacts sociaux entre l'employeur et le travailleur ont, en principe, lieu.
CONTENU (ZONES):	00042 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
BLOCS LIES:	
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE SI l'employeur dans le bloc parent correspondant possède au moins une unité locale connue à la Banque-Carrefour des Entreprises au cours de la période de chômage temporaire déclarée et que la déclaration n'est pas une annulation simplifiée. INTERDIT si l'employeur n'a pas d'unité locale connue à la Banque-Carrefour des Entreprises. INTERDIT sous le bloc "Entreprise utilisatrice" (90107) si le "Numéro d'entreprise utilisatrice" (00131) n'est pas présent.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	Ce bloc doit contenir des données liées à l'employeur déclaré dans le bloc parent ("Lien déclaration employeur" (90067) ou "Entreprise utilisatrice" (90107)).

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90638-001	B
Interdit	90638-005	B
Erreur de séquence	90638-091	B

NUMERO DU BLOC: 90639	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Point de repère
(Label XML : LocationIndication)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de spécifier des informations pour aider à identifier un endroit.
CONTENU (ZONES):	00925 - COMPLÉMENT D'ADRESSE
BLOCS LIES:	
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE SI la zone "Numéro de l'adresse" (00518) du bloc "Adresse du site" (90488) n'est pas présente. INTERDIT SI la zone "Numéro de l'adresse" (00518) du bloc "Adresse du site" (90488) est présente.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90639-091	B
Non présent	90639-001	B
Interdit	90639-005	B

NUMERO DU BLOC: 90641	VERSION: 2025/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2025
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Représentant en Belgique
(Label XML : BelgianRepresentative)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant un représentant. Un représentant est une entité, une personne ou une entreprise qui agit au nom et pour le compte d'un employeur étranger qui occupe des travailleurs en Belgique et dispose d'un numéro d'entreprise mais pas d'unité locale en Belgique.
CONTENU (ZONES):	00776 - DÉNOMINATION
BLOCS LIES:	90022 - Adresse
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE si l'employeur dans le bloc parent n'a pas d'unité locale connue à la Banque Carrefour des Entreprises active au moment du risque social ou si le bloc se trouve sous "Entreprise utilisatrice" (90107) et que le "Numéro d'entreprise utilisatrice" (00131) n'est pas présent. INTERDIT si la déclaration concerne une annulation simplifiée.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90641-001	B
Interdit	90641-005	B
Erreur de séquence	90641-091	B